



GAZETTE DE VIENNE,

DU SAMEDI 18 JANVIER 1766.

De TOULON le 16 Decembre.

On desarme actuellement la
 Frégate du Roi la *Topaze*,
 de retour de sa croisiere
 sur la Barre de *Salé*. La
 Frégate Angloise la *Tamise* a
 débarqué ici l'Ambassadeur de cette Na-
 tion; rappellé de *Constantinople*. Voici l'é-
 tat des gratifications, accordées par le
 Roi aux Officiers qui se sont distin-
 gués dans l'Affaire de *Larabé*. Mrs.
 de *Beaucouffe*, d'*Apchon*, de *Gabaret*,
 de *Semerville*, de *Tressemani*, de *Bar-*
geton, de *Suffren* & de *Framond* ont
 reçu chacun 800 livres; Mrs. de
Champourcin, *Damas*, de *Bouyguet*, de
Vialis & de *Beaussier-Châteauvert*, cha-
 cun 600 livres; Mrs. de *St. Côme*, de

Castellet, de *Gavoty* & de *Raouffet*,
 chacun 500; Mrs. de *Villeneuve*, de
Flogergue, de *Lavilatelle*, de *Puget* &
 de *Clavieres* chacun 400; & Mrs. de
 la *Serre* & de *Clavel* chacun 300 livres.

De CHERBOURG le 20 Decembre.

Les thés, provenant de la vente
 de la Compagnie des *Indes* à l'*Orient*,
 qui desormais passeront de notre Port
 en *Angleterre*, jouiront, en vertu d'un
 Arrêt du Conseil du 20 Septembre
 dernier, de l'exemption du Droit de
 six livres par Cent, & la restitution
 de ce Droit se fera à la fin de cha-
 que année par le Receveur de la *Ro-*
maine sur les états de sortie. L'avan-
 tage, qui résulte de cet Arrêt pour
 le

le Commerce, est sensible, & seroit bien plus considérable encore, si le Conseil accordoit exemption de Droit sur les Eaux-de-vie pour le même Royaume. Alors le trafic de cette partie pourroit se soutenir en concurrence avec les Habitans d'*Aurigny* & les Insulaires de *Guerneſey*, qui par un prodigieux commerce de cette liqueur s'enrichissent aux depens de la *France*, d'où ils la tirent, & peuvent la vendre à beaucoup meilleur marché, vû qu'ils n'en payent aucun Droit dans leurs Isles, au lieu que nous sommes obligés d'en payer un de six sols & 10 deniers p.^{te} pot qui font les deux pintes de *Paris*.

De VERSAILLES le 1 Janvier.

Hier, le Roi est parti d'ici pour aller à *Choisy*.

On a célébré, le 30 du mois dernier, dans l'Eglise Paroissiale de Notre Dame un Service pour feu Monseigneur le Dauphin, & le lendemain on en a célébré un autre dans l'Eglise de *Saint Louis*. Les sieurs *Allart* & *Baret*, Curés de ces deux Paroisses, y ont officié.

De PARIS le 6 Janvier.

Après la mort de Monseigneur le Dauphin, son corps est demeuré exposé dans le Château de *Fontaineblau*. Le Roi a ordonné que le Duc d'*Orléans* y resteroit pour commander les détachemens de sa Maison Militaire & Domestique qui devoient faire le service, & pour donner tous les ordres convenables, relativement aux obseques & au transport du corps de *Fontaineblau* à *Sens*, où feu Monseigneur le Dauphin a désiré d'être enterré. Le Samedi, 28 du mois dernier, tout étant prêt pour le départ du convoi, l'Archevêque de *Reims*, Grand Aumônier, fit, à onze heures du matin, la cérémonie de lever le corps qui fut placé dans le Char destiné à le porter

à l'Eglise Métropolitaine de *Sens*; le convoi se mit en marche, peu après, dans l'ordre suivant: deux Gardes du Corps; soixante Pauvres portant des flambeaux; plusieurs carrosses des personnes qui composoient le deuil; cinquante Mousquetaires de la seconde Compagnie; cinquante de la premiere; cinquante Chevaux-Légers; deux carrosses du Roi occupés par les Menins; un autre carrosse du Roi dans lequel étoient le Duc d'*Orléans*, le Duc de *Tresmes*, le Duc de *Fronsac* & le Marquis de *Chauvelin*; un quatrieme, dans lequel étoient l'Archevêque de *Reims*, un Aumônier du Roi, le Confesseur de feu Monseigneur le Dauphin & le Curé de l'Eglise Paroissiale de *Fontaineblau*; les Pages de Madame la Dauphine, les Pages de la Reine, vingt-quatre Pages du Roi & plusieurs Ecuyers de Leurs Majestés; quatre Trompettes des Ecuries; les Hérauts d'Armes; le Maître des Cérémonies; le Marquis de *Dreux*, Grand-Maître des Cérémonies; quatre Chevaux-Légers; le Char Funèbre aux deux côtés duquel marchoient les cents *Suisses* de la Garde du Roi & qui étoit entouré d'un grand nombre de Valets de Pied de Sa Majesté. Quatre Aumôniers du Roi portoit les quatre coins du poêle; les Commandans des Gendarmes, des Chevaux-Légers & des Mousquetaires marchoient près des roues. Le sieur de *Saint Sauveur*, Lieutenant des Gardes du Corps, suivoit le Char à la tête de son détachement qui précédoit cinquante Gendarmes. Toutes les troupes de Sa Majesté, ainsi que les Pages & les Valets de Pied, portoit des flambeaux. La marche étoit fermée par des carrosses des personnes qui composoient le deuil.

Vers les sept heures du soir, le convoi arriva à *Sens*: le Cardinal de *Luyes*, Archevêque de cette Ville, reçut le Corps de Monseigneur le Dauphin à la porte de l'Eglise; l'Ar-

che-

chevêque de *Reims* le présenta au Cardinal ; le Cercueil fut porté dans le Chœur ; on chanta les Prières ordinaires ; après quoi le Duc d'*Orléans* & toutes les personnes qui avoient accompagné le convoi, se retirèrent. Le Corps de Monseigneur le Dauphin a été exposé dans le Chœur de l'Eglise pendant la nuit, & le lendemain 29 on a fait un Service solennel qui a été célébré par le Cardinal de *Luy-nes* & où le Duc d'*Orléans* & toutes les personnes nommées ci-dessus ont assisté. Après le Service, le Corps de Monseigneur le Dauphin a été inhumé dans le caveau qui avoit été construit pour l'y déposer.

La Duchesse de la *Tremoille* est accouchée heureusement de deux enfans mâles, le 27 du mois dernier.

On a inséré dans quelques Gazettes étrangères un prétendu discours de feu Monseigneur le Dauphin à Monseigneur le Duc de *Berry*, que ce Prince n'a jamais prononcé. Quelques jours avant sa mort, Monseigneur le Dauphin fit appeler le Duc de la *Vauguyon*, & lui dit : „ Je souhaite à mes „ enfans toutes sortes de bonheur & „ de bénédictions: je leur recomman- „ de de profiter de la bonne éducation „ que vous leur donnez. Inspirez- „ leur la crainte de Dieu & le plus „ grand respect pour la Religion; qu'ils „ soient toujours soumis au Roi, & „ qu'ils conservent toute leur vie pour „ Madame la Dauphine l'obéissance „ & la confiance qu'ils doivent à une „ mere aussi respectable. „

De LONDRES, le 28 Decembre.

Les avis provenant de l'*Amerique Septentrionale* annoncent de plus en plus la fermentation qu'excite dans ces contrées l'Acte de Timbre: grand nombre d'habitans de la *Nouvelle-York* se rendirent entre autres le 1 Novembre au Fort *George*, où sont déposés les papiers timbrés. Ils y mar-

cherent précédés de quantité de *Torches* s'approchèrent des remparts du Fort; forcerent les remises d'un certain personnage, en tirèrent son carrosse qu'ils traînerent par les principales rues de la Ville, & de là allèrent aux Communes, où étoit suspendue à un Gibet l'effigie de la personne à qui le carrosse appartenoit, chargée de plusieurs inscriptions injurieuses & accompagnée de la figure d'un demon suspendu avec elle. Le carrosse, la figure, le demon &c. furent ensuite jettés au feu, après quoi les mutins se rendirent à la maison d'un autre personnage soupçonné de favoriser le Timbre; en tirèrent tous les meubles & les jetterent également au feu.

Le lendemain les choses seroient même encore devenues plus serieuses, si le Lieutenant Gouverneur du Fort n'avoit déclaré par écrit qu'il ne seroit rien fait relativement au Timbre jusqu'à l'arrivée du Chevalier *Moore*. Cette déclaration n'appaîsa même la populace que jusqu'au 5, qu'il fallut pour prevenir de plus grands maux delivrer à la corporation de la Ville de la *Nouvelle-York* tout le papier Timbré pour être déposé à l'Hôtel de Ville.

Les lettres de *Charles-Town* du 2 Novembre contiennent des nouvelles non moins serieuses: elles rapportent entre autres que le 21 Novembre la populace informée que Mr. *Caleb Lloyd* étoit nommé pour la distribution des papiers timbrés, s'étoit rendu devant sa maison, d'où il avoit trouvé le moyen de se sauver; que cependant cette même populace menaçant de la forcer pour decouvrir les magazins des dits papiers, sa belle sœur parvint à la calmer en l'assurant qu'il ne s'en trouvoit aucun dans cette maison; que le Tumulte continua néanmoins le lendemain Dimanche: mais qu'il fut encore appaîsé pour le moment par une lettre qui fut affichée dans une place publique & par laquelle Mr. *Caleb Lloyd* - de-

claroit le plus solennellement qu'il n'avoit aucune commission de Distributeur de Timbre.

Le 23 le peuple recommença de nouveau son émeute, de sorte que Mr. *Lloyd* fut obligé de quitter la Ville pour se réfugier dans le plat pays.

Le 24 au soir sur quelques avis que les papiers timbrés se trouvoient chez le Colonel *Laurent*, le peuple entra en tumulte dans la maison qu'il visita exactement, & dont il se retira sans avoir rien trouvé.

Le 25 le Lieutenant Gouverneur fit publier, pour prévenir des excès ultérieurs, que ces papiers étoient au Fort *Joufon*. Le peuple vouloit sur le champ s'y rendre : mais il en fut dissuadé par les plus notables de l'assemblée: cependant on avoit fait approuver le *Ketch*, pour contribuer au besoin à sa défense.

Au reste on ne voit actuellement dans toute la ville que des avertissements les plus menaçants contre quiconque osera vendre, acheter, distribuer, ou se servir de papier timbré, & ce qu'il y a de pis, c'est que tout commerce & toute autre affaire ont absolument cessé. La Douane est fermée excepté pour les seules marchandises qui entrent; le cours de la justice est interrompu & tout est en un mot dans une confusion qui semble ne pouvoir trouver sa fin que dans un changement de système.

Le Prince *Frederic Guillaume*, le plus jeune des frères du Roi après avoir supporté avec la plus grande patience une maladie de plusieurs mois, qui étoit une complication de pulmonie & d'hydropisie, mourut ici le 29 de ce mois, âgé de 15 ans, 7 mois & 5 jours.

Mr. *Wilkes* est de retour en cette Ville: il y garde l'incognito & voit peu de monde; il se remettra, dit on, dans les premiers jours du mois prochain sous la garde du Maréchal de la prison

du Banc du Roi, pour y attendre la décision des Tribunaux du Royaume sur la légalité de la proscription.

De la HAYE le 5 Janvier.

Jeudi dernier, le Marquis d'*Harrincourt*, Ambassadeur de la Cour de *Versailles*, eut avec le Comte de *Heide-Hompecht*, Président de semaine à l'Assemblée des Etats - Généraux de la part de la Province d'*Overyssel*, une Conférence, dans laquelle il notifia à L. H. P. la mort de Mgr. le DAUPHIN. Le même jour à midi, le Président, accompagné de deux Messagers d'Etat, se rendit en Carosse à l'Hôtel du Ministre, auquel il fit au nom de L. H. P. les Complimens de condoléance sur ce triste événement.

De HAMBOURG le 7 Janvier.

Suivant les lettres de *Copenhague* du 30 Decembre le Roi de *Danemarck* s'est trouvé depuis quelque tems indisposé: mais son amour paternel pour ses sujets a fait qu'il leur a caché son indisposition, tandis qu'il a pu vaquer aux affaires du gouvernement: cependant la foiblesse de S. M. s'étant insensiblement augmentée, il ne lui a pas été possible de dissimuler plus longtems son état, qui a plongé dans une extrême affliction la nation entière. Le 20 de ce mois S. M. a été administrée & a marqué la plus parfaite resignation à la volonté du Tout-Puissant, l'on a commencé depuis à faire des prières publiques à la chapelle de la Cour & dans toutes les Eglises de la ville pour le rétablissement d'un santé aussi précieuse & tous les spectacles ont été suspendus.

De VIENNE le 18 Janvier.

Jeudi passé S. M. l'Empereur donna une audience particuliere à Mr. de *Rebboom*, Ministre Plenipotentiaire de la Maison Ducale de *Saxe*, qui presenta à S. M. I. ses lettres de créance de la part de la Duchesse Douairiere Regente de *Saxe Weimar & Eisenach*.

SUPPLEMENT A LA GAZETTE DE VIENNE

DU 18. JANVIER 1766.

Suite des nouvelles de MADRID du 17 Decembre.

Le 12 après midi Sa Majesté & leurs Alteffes Royales se rendirent à la grande place & y virent des balcons de la *Boulangerie*, une Fête de courses à cheval connuë ici sous le nom de *Parejas* que leur donnoit la Grandesse & la ville de *Madrid*: Cette Fête étoit divisée en trois quadriles, chacune de quarante Cavaliers montant des chevaux de la plus grande finesse & accompagnés de 120 Domestiques richement habillés. La premiere à la tête de laquelle étoit le Duc de *Medina-Celi*, étoit vêtuë à la *Hongroise*. La seconde, dont le Duc de *Lerma* étoit chef, à l'*Espagnole*, & la troisième conduite au nom de la ville de *Madrid* par le Comte d'*Altamira* à la *Mexicaine*. Il n'est pas possible d'exprimer la magnificence de ces trois quadriles, que la diversité des vêtements & la richesse des habits rendoient les plus brillantes: elles firent toutes trois leurs differens exercices & manœuvres avec une dextérité & une noblesse, qui enchanterent les Spectateurs, & leur meriterent les applaudissements du Roi & de la Famille Royale. Dès qu'ils furent terminés, S. M. retourna au Palais avec les Princes & Princesses: on leur avoit préparé une nouvelle Fête, dont la direction avoit été confiée par la ville de *Madrid* à Don Alphonse *Ximenes* qui a donné dans cette occasion une preuve de son genie & de ses Talents. C'étoit une mascarade heroi comique: on y voyoit la representation des Nations *Espagnoles*, reparties dans les quatre parties du monde: les Dieux de la Fable étoient placés sur quatre chars de Triomphe & un cinquieme d'une grandeur & d'une magnificence extraordinaire representoit la Monarchie d'*Espagne*.

Dés que cette Fête fut terminée, le Roi & la Famille Royale virent tirer le second feu d'artifice, qui eut un succès aussi complet que celui de la veille. S. M. daigna donner encore ce jour là de nouveaux témoignages de la satisfaction que lui causoit le zèle avec lequel ses Sujets s'empressoient à célébrer l'union du Prince des *Asturies* avec une Princesse, dont les heureuses qualités promettent à la Cour & à la Nation la felicité la plus pure.

S. M. fit le même jour la promotion suivante:

GRANDS D'ESPAGNE DE LA PREMIERE CLASSE.

Le Marquis d'*Offun*, Ambassadeur de *France*. Le Marquis de *Mortara*.
Le Comte de *Montezuma*. Le Prince de *Villafranca*.

HON-

HONNEURS ET TRAITEMENTS DE GRANDS.

Au Marquis de *Spasaforno* & au Comte de la *Roes*.

CHEVALIERS DE LA TOISON D'OR.

Le Comte de *Branicki*, Grand General de *Pologne*. Le Marquis de *Grimaldi*.

CHEVALIER DE L'ORDRE DE St. JANVIER.

Le Cardinal de *Solis*, le Prince de *Butera*, le Duc de *Bournoville*, le Prince de *Belmonte-Pignatelli*, le Prince de *Campofranco*, le Comte de *Fuenclara*, le Marquis de *Squilace*, le Duc de *Granada*.

CONSEILLER D'ETAT.

Le Duc de *Sotomayor*.

CONSEILLER D'ETAT HONORAIRE.

Le Marquis de *Gamonedá*.

Sa Majesté a aussi nommé quinze Gentilshommes de Sa Chambre avec exercice, sept Gentilshommes de la Clef d'or avec les entrées. Deux Gentilshommes de la Clef d'or honoraires & quatre Majors-Dome de Semaine. Elle a de plus donné dix titres de *Castille* & Elle a fait dans le Militaire une promotion dans laquelle Elle a accordé 55 brevets de Colonel & 102 de Lieutenant-Colonel. Le Roi a en même tems réintégré dans la jouissance des honneurs & dans l'exercice de son emploi Don *Diego Tavares*, Maréchal de Camp qui en avoit été suspendu, & S. M. a aussi nommé à diverses Commanderies & accordé plusieurs pensions, parmi lesquelles la Marquise de *Gonzales* ci-devant Gouvernante de la Sérénissime Princesse de *Parme* en a eu une de mille pistoles d'or: Le Comte de *Asalto* Capitaine des Gardes *Espagnoles* Infanterie, Fils de cette Dame a aussi été pourvû d'une pension de 100 pistoles.

Le 13 Sa Majesté & la Famille Royale ainsi que la Reine Mere admirerent au Baïsse-main l'Académie Royale *Espagnole* représentée par le Duc d'*Alva*, Directeur de cette Académie, & par une Députation de quelques uns de ses Membres; l'Académie Royale d'Histoire également représentée par Don *Pierre Rodriguez Campomanes*, son Directeur & différens Membres députés & l'Académie Royale de *St. Ferdinand* représentée par le Marquis de *Grimaldi* son Protecteur, par Don *Tiburcio de Aguirre* Vice-Protecteur & par différens Conseillers & Directeurs des trois Arts de la Peinture de la Sculpture & de l'Agriculture qui la composent.

Le Roi a encore accordé le grade & les appointemens de Capitaine à Don *Pierre Libert* Lieutenant au Régiment de *Bruxelles* Infanterie & le grade d'Enseigne à deux Cadets & à un Sergent de ce Régiment, qui s'étoient distingués sous le commandement de Don *Vincent Pignatelli* dans le combat contre les *Algériens*.